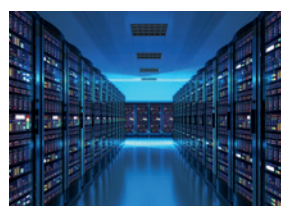




Marché en expansion

## INFRASTRUCTURES EN ASIE

ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Fund GmbH (DB 02/2016)



Le développement et la modernisation des infrastructures constituent dans le monde entier le plus important défi social du 21ème siècle, qui ne se limite pas à la finance. La société de conseil McKinsey estime que jusqu'à 60 000 milliards de dollars US seront nécessaires d'ici 2030 pour moderniser l'infrastructure mondiale.<sup>1</sup> C'est particulièrement le cas en Asie, qui s'est hissée depuis longtemps au rang de moteur de l'économie mondiale. En raison de la croissance démographique et économique effrénée, la région se heurte entre-temps aux limites de ses possibilités en termes d'infrastructure et se doit de prévoir d'urgence un aménagement qualitatif et quantitatif plus poussé des infrastructures essentielles.

### Les infrastructures en Asie : un marché en expansion

Avec la participation directe 02/2016, la société ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Fund GmbH ouvre par le biais du fonds FIA spécial ouvert, ThomasLloyd SICAV-SIF – Cleantech Infrastructure Fund, à des investisseurs qualifiés, de manière directe et / ou indirecte, l'accès au marché en pleine expansion des infrastructures en Asie, avec un modèle commercial mis en oeuvre avec succès depuis des années.

### Les possibilités de participation

Pour atteindre ses objectifs de placement, l'investisseur a le choix entre deux solutions d'investissement avec des durées et distributions différentes.

|                                           | DB 02/2016 A                                                        | DB 02/2016 D                                                 |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Durée minimale                            | 2 ans                                                               | 4 ans                                                        |
| Montant d'investissement min.             | 200.000 EUR                                                         | 200.000 EUR                                                  |
| Affectation des bénéfices / Distributions | Calcul à échéance de la part du bénéfice avec effet de remplacement | Distributions trimestrielles régulières jusqu'à 9,8 % par an |
| Début du versement des dividendes         | –                                                                   | à partir du début de la participation                        |

### APERÇU DES AVANTAGES

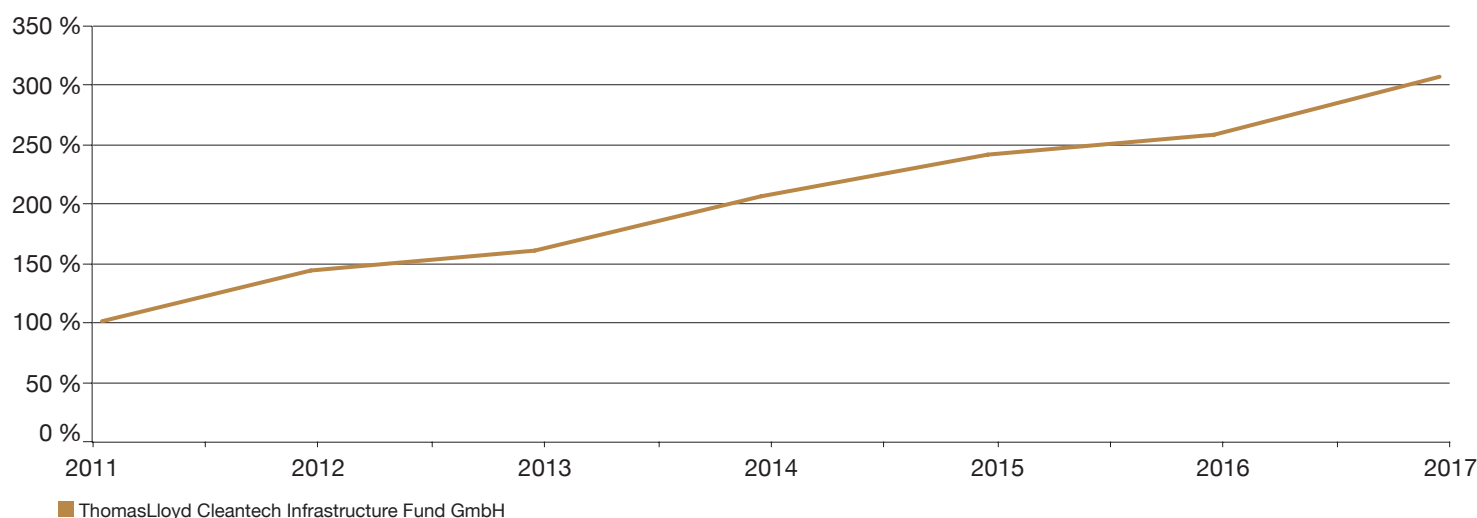
- Portefeuille d'infrastructures géré activement et largement diversifié, doté d'un historique positif, de longue date
- Gestion de portefeuille avec expertise hors pair dans le secteur et divers sites en Asie
- Rendements planifiables à long terme et attractifs pour un risque quantifiable, conformément aux prévisions
- Grande indépendance de l'évolution conjoncturelle, des taux d'inflation et des taux d'intérêts
- Fiscalité optimisée : Revenus du capital
- Grande flexibilité due à un droit de résiliation ordinaire, à l'expiration d'une durée minimale de participation et à un droit de résiliation partiel
- Accès aux investissements dans les infrastructures, qui sont réservés habituellement aux investisseurs institutionnels (indirectement)
- Investissements cibles identiques pour les investisseurs privés et les investisseurs institutionnels
- Respect des normes de transparence et de durabilité d'une grande sévérité
- Offre exclusive, limitée à 150 investisseurs au maximum

**Principaux risques:** La responsabilité de l'investisseur est limitée à l'apport nominal qu'il a effectué, si l'apport nominal a été entièrement versé. Si l'émettrice concernée n'est pas en mesure de générer des rendements durables, ladite émettrice risque l'insolvabilité. Ceci peut entraîner, par conséquent, un risque de perte partielle voire totale de l'apport nominal ainsi que du droit au versement d'une indemnité de retrait, y compris de la part du bénéfice dû à échéance. En cas de financement par des fonds étrangers, le patrimoine restant de l'investisseur peut être menacé. La performance passée ne constitue pas un indicateur de l'évolution future. Le traitement fiscal des revenus dépend de la situation personnelle de l'investisseur et peut être sujet, à l'avenir, à des modifications.





## ÉVOLUTION DE LA VALEUR<sup>2</sup>



|                                     | Depuis la création,<br>jusqu'au 31/12/2016 | 2011      | 2012       | 2013       | 2014       | 2015        | 2016        |
|-------------------------------------|--------------------------------------------|-----------|------------|------------|------------|-------------|-------------|
| Total du bilan en EUR               |                                            | 7 791 115 | 40 969 773 | 72 330 269 | 99 568 672 | 137 734 241 | 193 194 524 |
| Rendement (net) par an <sup>3</sup> | ø 21,26 %                                  | 43,65 %   | 11,96 %    | 28,43 %    | 16,97 %    | 7,05 %      | 19,49 %     |

## CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES DES PRODUITS

- Taillé sur mesure pour les investisseurs privés fortunés, les fondations, les organismes de prévoyance, les caisses de retraite
- Structure de coûts avantageuse sans droit d'émission, frais de résiliation et frais d'administration courants
- Pas de risque lié au financement extérieur puisqu'il s'agit de purs fonds de capitaux propres
- Taux de substance de 100 % pour la participation aux bénéfices
- Droit aux bénéfices à échéance, participation à l'actif, réserves occultes et valeur de l'entreprise
- Pas de risque de placement minimum

**Avertissement :** Ce document en langue française est une traduction libre du document original en langue allemande et est fournie à titre d'information seulement. Bien que les meilleurs efforts aient été faits pour s'assurer que cette traduction est fidèle à tous égards, au cas où il existerait une quelconque différence entre le document original en langue allemande et la traduction en langue française, le document original en langue allemande est le document de référence et prévaut. Les investisseurs potentiels sont avertis et reconnaissent que (i) ce document n'a pas été et ne sera pas soumis à l'approbation de l'autorité des marchés financiers (AMF) et que (ii) l'AMF n'a pas été notifiée de l'intention de la ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Fund GmbH de commercialiser la participation tacite en France et n'a pas accordé d'autorisation de commercialisation à ce titre. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme constituant une offre ou d'une sollicitation d'achat, de vente ou de distribution de quelque manière que ce soit des produits d'investissements auxquels il y est fait référence.

**Remarques importantes:** Le présent rapport élaboré à des fins informatives ne contient pas toutes les données nécessaires à une décision d'investissement. Seuls les documents de vente y compris les éventuels suppléments avec les opportunités et risques y étant décrits et qui sont gratuitement mis à disposition par ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Fund GmbH, Hanauer Landstraße 291 b, 60314 Frankfurt am Main, doivent être pris en considération en ce qui concerne l'offre des participations tacites. L'offre de participations tacites n'est pas soumise à une obligation de prospectus. Les parts dans le FIA spécial « ThomasLloyd SICAV-SIF – Cleantech Infrastructure Fund » ne peuvent être commercialisées qu'auprès d'investisseurs professionnels, au sens du § 1, al. 19, n° 32, du code allemand de placement de capitaux (KAGB) et / ou à des investisseurs semi-professionnels, au sens du § 1, al. 19, n° 33, du Code allemand de placement de capitaux (KAGB) et non à des investisseurs privés, au sens du § 1, al. 19, n° 31, du code allemand de placement de capitaux (KAGB).

<sup>1</sup> McKinsey : Infrastructure productivity : How to save \$1 trillion a year, <sup>2</sup> Chiffres reposant sur la clôture annuelle des comptes constatée de la ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Fund GmbH de l'année concernée. <sup>3</sup> Rendement net sur un capital moyen donnant droit aux dividendes, en tenant compte du potentiel de valorisation / des réserves latentes. Remarque concernant les notations : Telos : notation du processus d'investissement ; Feri EuroRating Services AG : notation de l'Asset Manager ; Dextro Group Germany : analyse de stabilité de la ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Fund GmbH ; ÖGUT : expertise sur la durabilité du ThomasLloyd SICAV-SIF-Cleantech Infrastructure Fund ; évaluation : « Parfaitement adapté » (+6,5 points sur une échelle de -9 à +9, catégorie maximale)